

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

S14 Capital Global Opportunities, un compartiment de DZETA INVEST SICAV Classe A (Capitalisation) BE6297703751

Cette SICAV est gérée par Luxcellence Management Company S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif du Fonds est la réalisation d'une performance significative sur un horizon minimum de placement recommandé de 5 ans, par une allocation discrétionnaire de l'actif net entre plusieurs classes d'actifs.
- Le Fonds ne dispose pas d'indice de référence et est géré de manière active. Le gestionnaire du portefeuille d'investissement dispose d'une certaine discrétion sur la composition du portefeuille du Fonds dans le respect de l'objectif d'investissement et de la politique d'investissement du Fonds.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 95% de son actif net avec un minimum de 20%, en actions (en direct, via des organismes de placement collectif ("**OPC**"), y compris des OPC indiciels tels que des ETF (*Exchange Traded Funds*) via des instruments financiers dérivés ou via des titres intégrant des dérivés avec un maximum de 35% de l'actif net du portefeuille) de toute zone géographique y compris les marchés émergents et de tout secteur d'activité, dont la capitalisation boursière est supérieure à 200 Millions d'Euros.
- Le Fonds peut également investir jusqu'à 80% de son actif net en instruments du marché monétaire (en direct ou via des OPC) tout en conservant à tout moment un minimum de 5% de liquidités (avec un maximum de 20%), soit en fonds monétaire, soit en dépôts de cash, afin de faire face aux demandes de remboursement. L'allocation variera typiquement entre 5% et 35% mais peut monter jusqu'à 80% dans le cas de marchés particulièrement volatiles.
- Le Fonds pourra également investir jusqu'à 60% de son actif net en obligations de toute nature soit en direct (avec maximum 100% en titres de notation supérieure ou égale à BBB-, un maximum de 50% en titres de notation inférieure ou égale à BB+, dits "High Yield", ou non notés, selon Standard & Poor's ou bien l'équivalence selon Moody's et Fitch) soit via des OPC. La sensibilité au taux ("Modified Duration") de l'ensemble des placements obligataires doit être comprise entre -3 et 10.
- L'investissement en actions d'OPC en valeurs mobilières peut représenter 100% des actifs net du Fonds et l'investissement en parts d'autres OPC (en particulier des OPC alternatifs) peut représenter un maximum de 20% des actifs nets du Fonds.
- Les OPC en question peuvent être gérés par le Gestionnaire ou par des sociétés qui lui sont liées. Toutefois, le pourcentage des actions d'OPC en portefeuille gérés par le Gestionnaire ou une société qui lui est liée ne peut dépasser 20% de la valeur nette des actifs.
- Les investissements en parts d'OPC monétaires serviront à gérer les liquidités du portefeuille.
- Dans le cadre de ces limites, le Gestionnaire investira typiquement un maximum de 20% des actifs nets du Fonds dans les OPC ainsi autorisés. La part des OPC dans le portefeuille ne devrait augmenter pour devenir importante qu'en cas de crise sur les marchés financiers. Dans de tels cas, les investissements seront effectués essentiellement dans des OPC monétaires supportant des frais de gestion de maximum 0,30%.
- Le gestionnaire pourra investir dans des instruments financiers dérivés pour des raisons de couverture et/ou en vue d'atteindre les objectifs de gestion.
- Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 premières années.
- L'investisseur peut acheter ou vendre des parts du Fonds à une fréquence hebdomadaire conformément à la section correspondante du prospectus.
- Tous les revenus du Fonds sont réinvestis.

PROFIL ET RISQUE DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Le SRRI est calculé sur base d'hypothèses de risque.

La catégorie de risque 5 reflète un potentiel de gain et/ou de perte élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions, obligations, instruments financiers dérivés sans contrainte géographique.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de marché : Risque de chute de tout le marché ou d'une catégorie d'actifs pouvant affecter le prix et la valeur de l'actif en portefeuille et entraîner une baisse de la VNI.

Risque de change : Risque que la valeur des investissements soit affectée par la variation des taux de change.

Risques liés aux obligations High Yield : Obligations dites spéculatives qui peuvent générer des revenus plus importants que des obligations de qualité mais au coût d'un niveau de risque supérieur.

Risque lié aux marchés émergents : Le Fonds peut investir dans les marchés émergents qui portent un risque accru par rapport à un investissement dans les marchés développés. Ces investissements pourraient subir des fluctuations plus marquées et souffrir d'une négociabilité réduite.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

Risques liés à des investissements réalisés dans d'autres OPC : Un Fonds qui investit dans d'autres organismes de placement collectif n'aura pas de rôle actif dans la gestion quotidienne de l'organisme de placement collectif dans lequel il investit. En outre, le Fonds n'aura généralement pas l'occasion d'évaluer les investissements spécifiques effectués par les organismes de placement collectif sous-jacents avant qu'ils ne soient fait. En conséquence, les rendements d'un fonds dépendront de la performance des gestionnaires des fonds sous-jacents et pourraient être affectés par les performances défavorables.

Risque en matière de durabilité : Les risques en matière de durabilité sont des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Pour plus d'information sur les risques du Fonds, veuillez vous reporter à la partie du prospectus concernant les risques.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

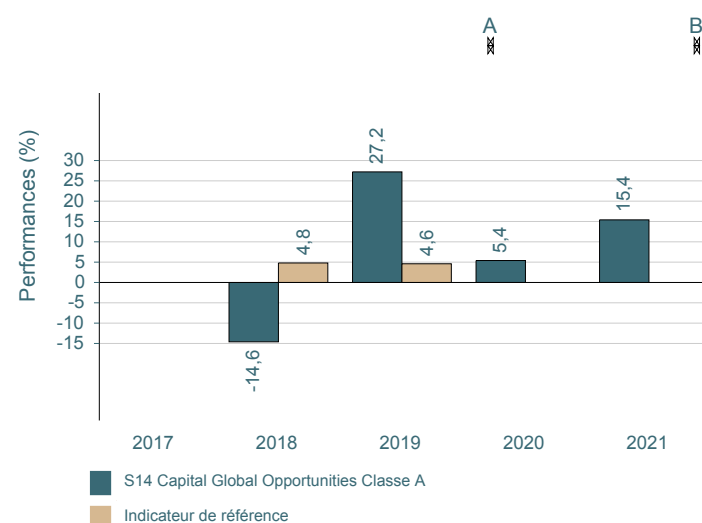
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,77%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le pourcentage des frais courants se base sur les frais des 12 mois précédant le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Commissions et Frais" du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.luxcellence.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 30 novembre 2017

Date de création de la part : 1 décembre 2017

Devise de référence : Euro

A : Depuis le 10/04/2020, le Fonds n'est plus comparé à l'indicateur de référence Eonia + 5%.

B : Avant le XX/XX/2022, le nom du compartiment était DZETA INVEST CROISSANCE.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank, Belgium Branch

Ce Fonds est un compartiment de la SICAV DZETA INVEST SICAV (ci-après la « SICAV »). DZETA INVEST SICAV est une société anonyme, SICAV publique de droit belge à compartiments multiples, ayant opté pour des placements répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE.

Le prospectus, les rapports annuels et semestriels de la SICAV, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français auprès du Service Financier de la SICAV : CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C boîte 320, 1000 Bruxelles (ci-après le « Service Financier ») ainsi que sur le site internet www.luxcellence.com. Vous pouvez y demander ces informations gratuitement.

La valeur nette d'inventaire de vos parts est publiée de manière journalière dans le journal à diffusion nationale L'Echo et est également disponible aux guichets de l'organisme assurant le service financier.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet suivant : www.luxcellence.com/files/Remuneration-policy_FR.pdf. Une copie papier de la politique de rémunération sera mise gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la société de gestion.

Le Fonds est soumis aux dispositions fiscales de droit belge lesquelles pourraient avoir une incidence sur votre situation fiscale. Le traitement fiscal dépend de vos circonstances individuelles et peut changer dans le futur. Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de votre conseiller.

La responsabilité de la société de gestion Luxcellence Management Company S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

L'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués. En conséquence, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment. Vous avez le droit d'échanger les parts que vous détenez dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Vous pouvez obtenir plus d'informations auprès du Service Financier de la SICAV.

Ce Fonds est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

La société de gestion Luxcellence Management Company S.A. est agréée au Luxembourg et surveillée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.